

## AVENANT N° 1

**Marché Public de Fournitures et Services N°08/091R :  
Réparation et fourniture de pièces pour la maintenance des ponts  
roulants de la Direction Opérationnelle Environnement**

**A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire****EXE4**

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :

*(Nom, Adresse, Direction, Sous-direction, Bureau, Téléphone, Télécopie, Mel)***COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX**

Esplanade Charles de Gaulle

33076 BORDEAUX Cedex

Tel : 05.56.99.84.84.

Télécopie : 05.56.96.19.40.

Mail : [www.lacub.com](http://www.lacub.com)Titulaires du marché objet du présent avenant : **METAREG AQUITAINE**Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'Appel d'Offres (le cas échéant) : **Sans Objet**

Montant initial du marché :

**Le marché comprend :**

- un montant minimum de commandes de 37 848 €HT par an
- un montant maximum de commandes de 145 044 €HT par an

Modifications successives par avenant :

*(la mention des décisions de poursuivre au présent tableau n'a qu'une valeur de récapitulation et ne saurait avoir pour effet de donner un caractère contractuel à ces décisions)*

Nature de l'acte modifiant le marché	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Objet de l'acte
Indiquer ici « Avenant » ou « Décision de poursuivre »			

*(1) Tous les avenants doivent être inscrits dans ce tableau même lorsqu'ils ne modifient pas le montant du marché, dans ce cas faire figurer dans la case nouveau montant « pour mémoire »***Marché N°** 07/004U**Avenant N°** 1**page :** 1 / 4

**PREAMBULE**

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société METAREG AQUITAINE selon la procédure formalisée de marché négocié suite à appel d'offres infructueux le marché suivant :

- marché à bons de commande n°08/091R (puis 09/045R et 10/042R) « Réparation et fourniture de pièces pour la maintenance des ponts roulants de la DOE » notifié le 7 mars 2008 pour une durée initiale d'une année, renouvelable 3 fois, dont les montants annuels sont les suivants :
  - o montant minimum 37 848 € HT
  - o montant maximum 145 044 € HT

Par courrier du 21 janvier 2010, la Communauté Urbaine de Bordeaux était informée de la fusion-absorption de l'actuel titulaire du marché, la société METAREG AQUITAINE SAS, par la Compagnie Française EIFFEL Construction Métallique soit EIFFEL Ets METAREG AQUITAINE à compter du 31 décembre 2009 à minuit.

Les documents et renseignements, nécessaires à la rédaction du présent avenant de transfert, fournis par la nouvelle société, sont les suivants :

- DC6
- DC7
- Extrait LBis du 1<sup>er</sup> mars 2010 de la Compagnie Française EIFFEL Construction Métallique
- Extrait Kbis du 2 mars 2010 de la société METAREG AQUITAINE
- Attestation sur l'honneur de la Compagnie Française EIFFEL Construction métallique (articles 45 et 46 du code des marchés publics)
- Extrait de l'avis de projet de fusion paru au journal d'annonces légales « Petites affiches »
- Le Procès-Verbal des décisions de l'associé unique du 4 janvier 2010 de la Compagnie Française EIFFEL Construction Métallique

Après vérification des pièces ci-dessus énumérées,  
Après analyse juridique du transfert au regard de la réglementation européenne et de la jurisprudence de la CJCE (Cour de Justice des Communautés Européennes),

Il a été dit et convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 : OBJET**

Le présent avenant a pour objet le transfert d'exécution du marché n°08/091R, reconduit annuellement sous les numéros 09/045R et 10/042R ; dont le montant annuel est compris entre un minimum de 37 848 € HT et un maximum de 145 044 € HT, de la société METAREG AQUITAINE à la Compagnie Française EIFFEL Constructions Métalliques.

**ARTICLE 2 : AVENANT DE TRANSFERT**

La Compagnie Française EIFFEL Constructions Métalliques appartenant aux Etablissements Payants, s'engage donc dans tous les droits et obligations liés à l'exécution du marché précité.

La Compagnie Française EIFFEL Constructions Métalliques est désormais titulaire du marché 08/091R reconduit sous les numéros 09/045R et 10/042R

Les éléments d'enregistrements administratifs à porter sur ce marché sont désormais :

- registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement : RCS de NANTERRE, sous le numéro 333 916 385 numéro de gestion 2010B 00639,
- siège social : 48/50 rue de Seine, 92700 COLOMBES
- relevé d'identité bancaire : domiciliation NATIXIS/ code banque 30007/ code guichet 99999/ numéro de compte 04177911000/ clé RIB 75

### ARTICLE 3 : AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les clauses et conditions du marché initial non modifiées par celles du présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

### ARTICLE 4 : DATE D'ENTREE EN VIGUEUR

La fusion-absorption de la société METAREG AQUITAINE par la société Compagnie Française EIFFEL Construction Métallique a pris effet à compter du 31 décembre 2009 à minuit.

**C. Signatures des parties****EXE4**

A \_\_\_\_\_, le

Le titulaire,  
(signature)La personne responsable du marché ou le représentant de la collectivité ou de  
l'établissement compétent pour signer le marché  
(signature)

Date d'envoi à la préfecture :

**D. Notification de l'avenant****EXE4**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A \_\_\_\_\_, le

**Marché N°** 07/004U **Avenant N°** 1 **page :** 4 / 4